

des quatre coins de la planète sous le thème de la prolifération. En essayant de rapprocher le Nord et le Sud, les fournisseurs et les importateurs, la réunion préconisée compléterait les travaux des autres tribunes, comme le Groupe des Sept et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui représentent essentiellement l'aspect fournisseurs, et pourrait encourager les pays à tendre ensemble vers des objectifs qui sont dans l'intérêt de la communauté internationale tout entière. Suite à l'appel pour un sommet mondial sur la prolifération qu'il a lancé en février, le Canada s'entretient avec un groupe de pays représentatifs des régions de façons de faire avancer collectivement les objectifs de non-prolifération, et de la possibilité d'une réunion de haut niveau.

Le Canada poursuit son plan d'action sur la non-prolifération, décrit dans *Le Bulletin du désarmement* n° 16. En lisant celui-ci, vous verrez que nous cherchons

à renforcer la CABT à sa Troisième Conférence d'examen et, de concert avec d'autres, nous rédigeons une résolution de l'ONU visant l'établissement d'un registre sur le commerce des armes. Nous visons également à conclure une convention internationale sur les armes chimiques, à renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et à améliorer le Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles.

Les déclarations faites devant l'OEA, la CSCE, le Groupe des Sept et d'autres tribunes ne resteront pas lettre morte. En effet, le Canada fera en sorte que les questions de prolifération demeurent une priorité et que les engagements politiques se concrétisent. L'alliance de la volonté politique et de mesures sérieuses devrait rendre moins probable la constitution secrète d'un arsenal rappelant celui de l'Iraq, avec ce que cela suppose comme effets déstabilisants sur la sécurité régionale et internationale. ■

Le Canada se réjouit des nouvelles adhésions au TNP

Ces derniers mois, grâce à l'adhésion ou à la décision d'adhérer au Traité prise par plusieurs États, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) a été renforcé et s'est rapproché de son objectif d'adhésion universelle.

La Zambie, la Tanzanie et l'Afrique du Sud ont déposé leurs instruments d'adhésion entre mai et juillet. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a accueilli avec joie ces trois adhésions et, au nom du Canada, s'est dit confiante que les États de l'Afrique australe qui n'ont pas encore adhéré au TNP, à savoir l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe, s'y joindront sous peu.

Le Canada fut tout aussi heureux d'apprendre que la France et la Chine, deux États dotés d'armes nucléaires, aient annoncé leur intention d'adhérer au TNP. La décision de principe de la France de se joindre au TNP a été annoncée le 3 juin par le président Mitterand, dans le cadre de son plan de contrôle et de réduction des armements. Au début d'août, la Chine a fait connaître son intention d'adhérer au Traité. Aucun de ces deux États n'a précisé à quel moment il entendait présenter son instrument d'adhésion. Le Canada compte sur l'adhésion rapide de ces deux États, ce qui incitera tous les États dotés d'armes nucléaires à adhérer au Traité.

Le TNP compte actuellement 145 signataires, soit le plus grand nombre d'adhérents à un traité de contrôle des armes. Comme partisan loyal du TNP, le Canada a résolument encouragé tous ceux qui ne sont pas partie au Traité à y adhérer, et continuera de le faire jusqu'à ce que l'objectif de l'adhésion universelle soit atteint. ■

Pas de numéro durant l'été

À cause des restrictions budgétaires, *Le Bulletin du désarmement* n'a pas été publié pendant l'été 1991. À compter du numéro actuel, il paraîtra trois fois par année, au lieu de quatre.

La nouvelle secrétaire d'État aux Affaires extérieures



L'honorable Barbara McDougall a été nommée le 21 avril secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle remplace le très honorable Joe Clark qui occupait ce poste depuis septembre 1984. M. Clark est maintenant ministre responsable des affaires constitutionnelles et président du Conseil privé du Canada.

M^{me} McDougall a été élue pour la première fois en septembre 1984 dans la circonscription de St. Paul's de Toronto. Elle a été ministre d'État aux Finances, ministre d'État à la Privatisation, ministre responsable du Statut de la femme, ministre responsable des Affaires réglementaires et ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Avant d'être élue en 1984, M^{me} McDougall a connu une brillante carrière dans le secteur financier à Vancouver, Edmonton et Toronto.

M^{me} McDougall est présidente du Comité du Cabinet chargé de la politique étrangère et de la défense. Elle siège également au Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification et est fait aussi partie de celui sur l'unité canadienne et les négociations constitutionnelles.